

FAQ sur le modèle d'adaptation des prix et de facturation (PAV)

Valable dès le 1^{er} janvier 2025

1 Principales questions et réponses sur le modèle d'adaptation des prix et de facturation

Question	Réponse
<p>Pourquoi CFF Cargo introduit-elle le nouveau modèle d'adaptation des prix et de facturation?</p>	<p>Avec ce modèle, CFF Cargo a pour objectif de répercuter l'évolution des coûts externes sur la clientèle de manière équitable, transparente et automatisée. Il peut s'agir de hausses ou de baisses de coûts externes.</p>
<p>Quel est l'intérêt pour la clientèle?</p>	<p>La clientèle profite de divers avantages:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficience: en raison de l'utilisation d'indices définis, les négociations de prix pourront être limitées à l'essentiel. - Ajustements automatiques: les hausses ou baisses de coûts externes sont compensées de manière directe et automatique, d'où une plus grande stabilité des prix. - Transparence: les éléments de coûts se basent sur des indices clairs et retraçables. Ils sont présentés à notre clientèle en toute transparence. - Contrats à long terme: lorsque les coûts du transport sont couverts, des contrats à long terme garantissant une plus grande stabilité des prix peuvent être convenus.
<p>Que comprend le modèle?</p>	<p>Le modèle comprend d'une part les composantes à la base de la composition du prix lors de la conclusion du contrat, et d'autre part les éléments de coûts externes qui peuvent être adaptés pendant la durée du contrat.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Composition du prix lors de la conclusion du contrat</p> <ul style="list-style-type: none">  Produit CFF Cargo (sans coûts du sillon en Suisse)  Coûts du sillon en Suisse  Produit CFF Cargo (avec coûts du sillon en Suisse)  Achat de prestations </div> <div style="width: 45%;"> <p>Éléments de coûts évolutifs au cours du contrat</p> <ul style="list-style-type: none">  Adaptations liées à la compensation du renchérissement (IPC)  Adaptations des prix du sillon  Clause pour les coûts non planifiés  Adaptations lors de l'achat de prestations </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="width: 45%; background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  Prix total dans le contrat </div> <div style="width: 45%; background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center;">  Montant d'imputation </div> </div>

	<p><u>Composition du prix lors de la conclusion du contrat</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le prix contractuel se compose en premier lieu du «produit CFF Cargo (sans coûts du sillon)».- Les coûts du sillon sont calculés selon une clé de répartition spécifique, puis ajoutés au «produit CFF Cargo (sans coûts du sillon)».- On obtient ainsi le prix du «produit CFF Cargo (avec coûts du sillon)».- En l'absence d'achat de prestations supplémentaires, ce montant constitue le prix contractuel.- L'éventuel «achat de prestations supplémentaires» (p. ex. prestation de transport à l'étranger) est ajouté au «produit CFF Cargo (avec coûts du sillon)» pour calculer le prix contractuel définitif. <p><u>Éléments de coûts évolutifs au cours du contrat</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La compensation du renchérissement repose sur l'indice national des prix à la consommation (IPC) et elle est mise en œuvre chaque année dans le cadre du prix de transport convenu par contrat (produit CFF Cargo sans coûts du sillon). L'indice de référence est défini à la date de la conclusion du contrat, puis adapté chaque année.- Le prix du sillon s'appuie sur le catalogue des prestations de CFF Infrastructure, qui comprend le prix de base, le prix de l'énergie, l'usure et les prestations supplémentaires. Ces quatre composantes sont prises en compte proportionnellement et constituent la clé de répartition qui définit la part du produit CFF Cargo (avec coûts du sillon) à la date de conclusion du contrat. Les variations des coûts du sillon pendant la durée du contrat sont intégrées en conséquence. L'expérience montre que les prix du sillon restent stables sur le moyen terme. Mais en cas d'effets environnementaux évoluant rapidement, ils peuvent varier chaque année, voire en cours d'année dans certains cas exceptionnels. Dès lors, le prix convenu pour le transport est lui aussi adapté.- Le nouveau flottement de la monnaie remplace l'actuel Currency Adjustment Factor (CAF) de CFF Cargo et constitue la base de la nouvelle compensation du risque de change. Le cours de référence repose sur le taux de change moyen de la Banque nationale suisse (BNS) pour le mois précédant la date de conclusion du contrat. La facturation des prestations de transport se fonde sur le taux moyen de la BNS pour le mois
--	---

	<p>précédant la date de fourniture de la prestation. L'écart entre ces deux valeurs est indiqué sur la facture.</p> <ul style="list-style-type: none"> – À la date d'entrée en vigueur des nouvelles conditions, les adaptations des prix de sous-traitants (p. ex. prestations de transport international par des réseaux partenaires, location de wagons, prestations routières, etc.) seront prises en compte dans le nouveau modèle de prix (achat de prestations). <p>Remarque: une clause relative aux «coûts non planifiés» est également ajoutée aux nouveaux contrats. Celle-ci sera appliquée dès que de nouveaux éléments de coûts tels que des frais, des taxes et des charges seront introduits à la suite d'une révision des bases légales.</p>
<p>Quelles sont les particularités auxquelles il faut faire attention?</p>	<p>Principales particularités:</p> <ul style="list-style-type: none"> – À compter du 1^{er} janvier 2025, les différents composants seront convenus avec les clientes et clients et consignés par contrat. – Si des éléments de coûts varient (hormis dans le cadre du flottement de la monnaie qui évolue de manière mensuelle et qui apparaît sur la facture), l'accord existant avec le client est actualisé et adressé au client sous forme électronique. – La compensation du renchérissement est adaptée après douze mois de contrat. Le prix du sillon est adapté après une augmentation officielle par le gestionnaire d'infrastructure. Le flottement de la monnaie est adapté tous les mois et figure sur la facture. L'achat de prestations est adapté après une augmentation officielle par le prestataire de services. – Le flottement de la monnaie est représenté de la manière suivante sur la facture: <ul style="list-style-type: none"> ○ prix selon contrat ○ variation vers le haut/vers le bas du flottement de la monnaie ○ prix de facturation effectif
<p>Est-ce que les prix seront augmentés uniquement sur la base de ce modèle à compter de son introduction?</p>	<p>Pour les transports à long terme où les coûts sont couverts, les fluctuations de prix seront strictement basées sur ce modèle. Pour les transports non rentables, des augmentations de prix individuelles resteront toutefois possibles lors du renouvellement du contrat.</p>
<p>Est-il prévu d'appliquer ce modèle avec chaque nouveau contrat ou existe-t-il d'autres possibilités?</p>	<p>Ce modèle sera appliqué et mis en œuvre pour tous les nouveaux contrats conclus avec CFF Cargo à partir du 1^{er} janvier 2025.</p>

Avec le flottement de la monnaie, mes prix de transport fluctueront tous les mois. Pourquoi ce modèle a-t-il été conçu de cette manière?

Ce modèle a été réalisé à la demande de nombreux clients et clientes. L'ancienne compensation du risque de change était basée sur des ajustements temporels réalisés avec un grand décalage si bien que cela ne reflétait pas la situation actuelle du marché. Avec le nouveau modèle, les cours fluctuent en temps réel et en fonction de la situation.